

**Réunion publique du Conseil de quartier Bas-Belleville  
Mardi 7 décembre - Ecole élémentaire 11 rue Rampal**

- Réunion animée par Christophe NAJEM, délégué du Maire pour le quartier Bas-Belleville
- En présence de Mao PENINOU, adjoint au Maire de Paris, conseiller délégué du 19<sup>ème</sup> chargé des relations avec les corps de sécurité, de la prévention, et du civisme.

**Vivre ensemble la nuit : comment organiser la cohabitation entre habitants et usagers ?**

- Présentation d'un projet de transformation du 51 avenue Simon Bolivar en lieu d'animation et de spectacle, par Julien CAUMER, directeur du MIMA (Musiques Improvisées Musiques Actuelles)

Ce projet est une des réponses à l'appel d'offres lancé par la Ville de Paris pour réutiliser ce bâtiment (la Ville n'ayant pris aucune décision à ce stade). Il propose d'occuper les 1700 m<sup>2</sup> disponibles par un lieu dédié à la musique comportant une salle de spectacles (600 places), une pépinière d'entreprises, un espace de répétition, un espace de documentation. Son implantation dans le quartier se traduira par un partenariat avec les associations et structures locales. La principale contrainte du projet est la gestion des nuisances sonores. La loi impose que le bruit émanant du lieu ne dépasse pas 0,3 décibels, ce qui est en-deçà de l'audible. L'espace fumeur sera à l'intérieur. Le financement sera privé.

Questions/remarques :

- *La structure de l'immeuble sera-t-elle modifiée ?*

Le cahier des charges de la Ville l'interdit. La structure intérieure sera maintenue également.

- *Un habitant s'inquiète car le mur de sa chambre est mitoyen du bâtiment.*

C'est la préoccupation principale car le mécontentement important des voisins peut amener à la fermeture du lieu. La salle de spectacles sera constituée d'une sorte de boîte séparée du mur du bâtiment par 40 cm, lui-même séparé du mur de l'immeuble mitoyen par 15 cm ; l'air jouant le rôle d'isolant phonique.

- *Comment seront gérées les sorties de plusieurs centaines de personnes?*

Une étude d'impact sur les riverains va être menée par la Ville de Paris. Par ailleurs, le MIMA est déjà chargé d'organiser des concerts, et est habitué à cette problématique. La direction de la Voirie et des Déplacements sera également consultée. Une équipe d'une dizaine de personnes gèrera les sorties.

- *Un partenariat avec le public est-il prévu ?*

Le projet prévoit de recevoir une subvention de la Ville dans le cadre d'une aide à l'action culturelle.

- *C'est un projet intéressant car le quartier manque d'équipements culturels.*

- *Une habitante déplore que le projet de Robert Guédiguian (salle de cinéma art et essai) n'ait pas été retenu, sachant qu'il n'y a pas de cinéma dans le quartier.*

Ce projet ne correspondait pas aux critères financiers de l'appel à projet.

- *Quels étaient les autres projets proposés ?*

Ils étaient une cinquantaine, mais aucune décision n'est prise. La validation passe par un vote du conseil de Paris et du Conseil d'Arrondissement. L'étape de concertation en cours sera suivie de l'étude d'impact.

S'il est nécessaire, une réunion sera organisée avec les riverains proches.

- Intervention de Julien Hegly-Delfour, Chef du Bureau des Correspondants de Nuit à la Direction de la Prévention et de la Protection et Mme Tavernier, responsable de l'équipe du 19<sup>ème</sup>

Les correspondants de nuit sont présents sur le quartier Bas-Belleville de 16h à 0h tous les jours. Leurs missions principales :

- Médiation : résolution des conflits de voisinage, sur voie publique, prévention des nuisances et des incivilités
- Présence rassurante et lien avec les services publics : accompagnement de personnes fragiles (demande préalable à faire par téléphone), renseignement des citoyens, transmissions des informations et doléances des habitants aux institutions concernées.
- Veille technique : signalement des dysfonctionnements aux services compétents (éclairage, encombrants...)
- Veille sociale : signalement des situations de détresse, assistance et orientation (mineurs en errance, violences conjugales...)

Pour joindre les correspondants de nuit : **01 42 40 08 48**.

#### Questions/remarques

- *L'équipe travaille-t-elle en relation avec le collège Charles Péguy ?*

Les CDN passent régulièrement à la sortie du collège et font éventuellement remonter les informations auprès du principal.

- *Serait-il possible de décaler les horaires d'intervention un peu plus tard dans la soirée ?*

Une mission d'évaluation du travail des CDN va être menée au premier semestre 2011, cette question sera étudiée. Si les horaires sont décalés, il risque d'y avoir un problème de transports pour le retour des agents.

- *Quelles sont les interventions les plus fréquentes ?*

La médiation pour différents types de petits conflits. Premiers secours en cas d'accident, de malaise.

- Présentation du club de prévention Fondation Jeunesse Feu Vert, par Annie Léculée

Une équipe de 5 éducateurs spécialisés est affectée sur le quartier Rébeval. Le club de prévention est financé par le Département et la Ville de Paris, il dépend de la Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé dans le cadre de la protection de l'enfance. Son objectif est d'accompagner la scolarité des jeunes (partenariat avec des collèges) et l'insertion professionnelle grâce à l'entreprise INFOBAT (chantiers de rénovation). Des séjours sont proposés dans les 3 centres de vacances de la Fondation. Des partenariats sont établis entre la Fondation et des collèges, des centres d'animation, des associations, des centres sociaux.

#### Questions/remarques :

- *Comment peut-on joindre l'entreprise d'insertion ?*

Site Internet de l'entreprise INFOBAT : <http://infobateurl.free.fr/index.htm> dont le siège est situé à Montrouge.

- *Existe-t-il des structures prenant en charge les jeunes déscolarisés ?*

Un centre a ouvert rue de Pelleport dans le 20<sup>ème</sup>, Jeunesse Feu Vert y est présente. La fondation garde un lien avec les jeunes exclus moins de 5 jours en les voyant tous les jours.

- *Comment s'organise le travail avec les jeunes ?*

Il se fait sur la durée, avec une visée éducative, les relations sont libres, anonymes. Beaucoup de travail avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

- Retour sur les Etats-Généraux de la Nuit, par Mao PENINO

Ils ont rassemblé des commerçants, des collectifs de riverains, des représentants d'instances de démocratie locale à l'Hôtel de Ville les 12 et 13 novembre derniers dans le but d'une réflexion collective sur la nuit à Paris. Paris est réputée pour sa vie nocturne. Cependant, la lourdeur de la réglementation ou la pression des riverains amène de plus en plus d'établissements à fermer. Aujourd'hui, les cafés-concerts animent la nuit parisienne, notamment dans les arrondissements du Nord-Est. Ils forment le terreau culturel et sécurisent les quartiers en y créant de l'activité. L'interdiction de fumer dans les lieux publics a fait en sorte que les trottoirs soient investis par les usagers des cafés provoquant des nuisances sonores pour les riverains. Pour répondre à ce problème, possibilité d'insonoriser les établissements concernés, ou encore d'utiliser des équipes de médiation artistique (mimes à Barcelone).

Les horaires des musées, des centres d'animation, des équipements sportifs pourraient être élargis. Pour l'instant, il n'est pas envisagé de faire circuler le métro toute la nuit car cela coûte très cher et la priorité est portée aux liaisons de banlieue à banlieue. Le bus de nuit (Noctilien) sera donc amélioré, un commerce généraliste pourra être ouvert la nuit près des stations. Concernant le travail de nuit, il doit impérativement être encadré et limité. Les épiceries indépendantes ont tendance à être remplacées par des supérettes qui ne laissent pas le choix à leurs salariés. Des études ont démontré que le travail de nuit avait des conséquences désastreuses sur les plans sanitaire et social.

#### Questions/remarques :

- *Les magasins situés près des arrêts de bus de nuit vendront-ils de l'alcool ?*  
Non, car ce seront des concessions de la Ville de Paris.

- *La prostitution sur le boulevard de la Villette a beaucoup augmenté ces derniers temps.*

Le racolage est interdit mais pas la prostitution. Cependant, Mao Peninou demande à être informé si cela a lieu dans les immeubles car cela pourrait être le fait de réseaux.

#### **Tirage au sort du collège habitants du groupe d'animation**

Les nouveaux membres seront : Claudy LO, Rémi ROZIE, Michel ZAKI, Jacques TERRUIN, Béatrice BONNEAU, René DEZERT et Héloïse REY.

Bureau des Conseils de quartier  
01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85  
5/7 place Armand Carrel – 75019 Paris  
[www.mairie19.paris.fr](http://www.mairie19.paris.fr)

